

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

## EXTRAIT

37

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **28 JUIN 2024**

**Objet de la délibération :**

**DEMANDE DE  
SUBVENTION  
AUTOCONSOMMATION  
PHOTOVOLTAÏQUE  
COLLECTIVE  
RESIDENCE LE STADE –  
LE LAVANDOU**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **22** (suite au décès soudain  
d'un administrateur)

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Michèle  
BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen  
COINTREL, Thierry DOREAU, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc  
GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Jacques PEYROT, Valérie  
RIALLAND.

Christian BRIEL ayant donné pouvoir à J GHIO  
Dalila CHOUIAH ayant donné pouvoir à L GUILLEUX  
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à D CAPITAINE  
Marc LAURIOL, ayant donné pouvoir à T ALBERTINI

**Absents et excusés :** Martine ARENAS, Delphine GROSSO,  
Dominique LAIN.

**Représentant du CSE :** Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du  
Var)

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

La résidence LE STADE située sur la commune du LAVANDOU fait l'objet d'un  
projet d'installation d'une quarantaine de panneaux photovoltaïques sur les toitures  
terrasses de trois bâtiments permettant une production d'électricité prévue en  
autoconsommation pour les 18 logements et les services généraux de VAR HABITAT.

Dans le cadre des demandes de subventions établies auprès du dispositif SOLAIRE  
READY (études désamiantage ...) et du dispositif SMART PV (installation panneaux) initiés  
par la Région Sud, les dossiers de constitution des aides nécessitent une délibération de  
l'organe délibérant décidant de la réalisation du projet estimé à 25 000 € TTC.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé de son Président, l'adopte  
à l'unanimité et le transforme en délibération.

Le Président,

Thierry ALBERTINI